

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rachel Charbonneau

<https://www.cadre21.org/membres/3ea0cc302c1402ebe99bd8cc>

Date d'obtention : 2020-11-21 17:54:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode d'intervention clair et uniforme. Elle est au cœur du bien-être des jeunes. Elle permet de dresser rapidement un portrait de la situation et de privilégier les bonnes interventions. Avec cette méthode, les différents partenaires ont tous la même lignée d'intervention. Elle permet, dans la majorité des cas impulsifs et non dans les cas malveillants, d'éviter les conséquences judiciaires à la première offense et d'éduquer, informer, sensibiliser les jeunes et leurs parents. Avec les différents documents de la trousse, il est facile pour l'intervenant de bien appliquer chacune des étapes et de se guider en utilisant la bonne pratique.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va m'aider à bien intervenir et suivre chacune des étapes. Elle m'offre un cadre à respecter. Il m'est déjà arrivé d'appeler un parent pour lui demander de vérifier avec son enfant ses appareils électroniques ou bien de demander à un jeune d'effacer des photos. Je vais maintenant savoir quoi faire et suivre les documents fournis.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne poser que les questions de la trousse afin d'aider le travail des policiers. Inscrire chaque réponse. Je vais faire particulièrement attention de ne pas regarder les photos de l'appareil en aucun cas.